



## Editorial

### AUX ARMES CITOYEN !

Saint-Jean Environnement déclare la guerre au réchauffement climatique pour un meilleur cadre de vie !

Dans notre ville et sur le territoire de la Métropole, de multiples initiatives positives vers une transition citoyenne, pour une société plus humaine et écologique peuvent naître.

SJE est présente pour soutenir, relayer, accompagner tout citoyen qui voudra apporter sa pierre à l'édifice. Développer des unités de compost ? On vous aide ; travailler sur la biodiversité ? on est présent ; réfléchir sur les mobilités douces ? On aime ça !... Tel le colibri, tout ce qui pourra être fait de positif sur le territoire sera bénéfique pour chacune et chacun ! Alors, n'hésitez plus, appelez nous ou écrivez nous pour une rencontre et un partage de vos idées et actions futures.

Ensemble, nous irons plus loin pour améliorer le cadre de vie de notre ville.

RDV sur le stand de SAINT-JEAN ENVIRONNEMENT lors du forum des associations le 3 septembre au parc du Terral.

Les Co-Présidents de SJE  
Bernard Laporte - Aline Perez - Frédéric Tsitsonis

## Sommaire

- Abattages d'arbres	1
- Le vélo à St Jean	2
- L'eau du robinet	3
- Le PLUi à la loupe	3
- Le compostage	4
- Le collectif AutreCom	4

## Actu en Photo



## Abattages d'arbres

### Encore des abattages d'arbres d'alignement\* sur notre commune

Les 30 pins de la rue Jean BENE, matures et ombrageant ce quartier, si pollué par les milliers de voitures et camions, ont été abattus au début de l'été. Certains lançaient leurs racines sous la chaussée et commençaient à la déformer. Fallait-il les abattre tous ? Aurait-il été préférable de couper et neutraliser ces racines ?



La valeur unitaire de l'un de ces pins approche les 10.000€ ; c'est donc l'équivalent de 300.000€ qui est parti en fumée.

Doit-on toujours sacrifier les arbres pour satisfaire les automobilistes et poids-lourds qui, pour la plupart, ne font que passer, toujours en plus grand nombre ? Alors que ces arbres sont de plus en plus nécessaires aux piétons et cyclistes, à la lutte contre la pollution et la chaleur, à la séquestration du carbone et des particules, au verdissement d'un quartier ...

La Mairie et la Métropole envisagent-elles concrètement de redoubler d'efforts pour planter de nouveaux arbres sur les espaces publics en ville, là où ils sont le plus nécessaires ? Et combien d'années devra-t-on attendre pour au moins retrouver l'équivalent de ce que l'on détruit aujourd'hui ? vingt ans ou plus ? Il faudra bien un jour que nos élus et décideurs s'en expliquent, et tiennent leurs engagements de verdir massivement la ville, de compenser et d'anticiper l'impact désastreux des infrastructures et extensions urbaines en gestation.

\*L'art L350-3 du code de l'environnement interdit la coupe d'arbres d'alignement depuis 2016

# Développons la pratique du vélo à St Jean de Védas

Chaque citoyen peut apporter sa contribution pour limiter le réchauffement climatique en choisissant son moyen de transport en fonction de la distance à réaliser et du lieu à atteindre : à pied, à vélo, en transports en commun (bus, tramway, train) et enfin seulement en automobile en privilégiant le covoiturage.

A Saint Jean Environnement, nous souhaitons favoriser l'usage de la marche et du vélo parce qu'il permet de réduire l'empreinte carbone, de



diminuer le trafic automobile et de conserver une meilleure santé.

En France, environ 4 trajets en voiture sur 10 font moins de 3 km, le vélo représente une réelle opportunité pour remplacer une partie de ces trajets quotidiens pour aller travailler, aller au collège, aller faire du sport, se rendre dans les associations, faire ses courses et pour pratiquer ses loisirs avec des accès cyclables vers la garrigue, les vignes, la mer, la ville.

A St Jean Environnement nous essayons de travailler avec la mairie, la métropole et le département pour améliorer le réseau cyclable et assurer la sécurité des cyclistes confrontés au trafic automobile. Après un diagnostic d'équipement de stationnement des vélos, nous proposons une méthode d'évaluation des arceaux disponibles à St Jean de Védas. Nous avons participé avec l'association « Demain, c'est aujourd'hui » à un « répare vélo » en mai.

On ne parviendra pas à développer tous les modes de transports en parallèle, il faut donc les hiérarchiser : d'abord la marche avec de vrais trottoirs, puis le vélo avec de vraies pistes, ensuite le transport public de qualité, bien cadencé, et enfin la voiture. Autrement dit, les pistes cyclables doivent prendre de la place aux automobilistes et non aux piétons.

A St Jean Environnement, nous réclamons une politique communale claire et affirmée en entretenant et connectant les pistes cyclables existantes, en prévoyant les accès à ces pistes, en déplaçant les poteaux signalétiques et d'éclairage public entravant la circulation des piétons et des cyclistes. En réfléchissant aux circulations douces, sécurisées, reliées et signalées pour tous les futurs travaux de voiries. En reliant les écoles, le collège, l'AFPA, les gymnases, les stades, le centre de jeunesse, le Terral et la maison des associations. En complétant l'allée cavalière du Terral pour un tour complet de la commune en voie verte circulaire agrémentée de parcours de santé. En sécurisant les traversées de la M613, de la M612 et de l'avenue de Librilla et enfin en créant des voies exclusives pour l'usage du vélo (concept de routes prioritaires pour les vélos, voie partagée ou chaudière comme le chemin de Bugarel).

## Conférence

### La fabrique des Métropoles

Par Guillaume FABUREL, Professeur d'Etudes urbaines à l'Université Lyon 2, Enseignant-chercheur à Sciences Po Lyon et Paris 1

**Comment se 'développent' les Métropoles** dans un monde de compétitions marchande, scientifique, culturelle, sportive, touristique..., de course à l'attractivité (pour qui ?), à l'hypermobilité, emblème (ou caricature) de la 'vitalité' de la cité, mais génératrice de fractures sociales grandissantes et d'atteintes aux intérêts vitaux de l'humanité et de la planète. Saint Jean de Védas et le périurbain de Montpellier sont en première ligne de l'expansion de la grande Ville, et sont soumis à des transformations impactantes irréversibles. Nos communes et bourgs satellites sont le laboratoire d'une politique de croissance sans fin, qui pose question.



**Cette conférence, organisée par SJE, sera l'opportunité de débattre sur ces sujets, mercredi 21 septembre, à 18h, salle des granges, entrée libre.**

# Quelle eau boit-on à Saint Jean de Védas ?

Saint Jean Environnement a visité **l'usine de potabilisation de Fabrègues** et rencontré M Coustol son directeur ainsi que M Michel, le président du syndicat du Bas Languedoc. Il faut savoir que cette usine rend potable l'eau provenant du Rhône et la distribue à 27 communes. L'eau est enfin traitée par du chlorure ferrique et non plus par le chlorure poly aluminium longtemps décrié pour notre santé.

**Mais tous les Védasiens ne reçoivent pas la même eau.** Les quartiers nord reçoivent l'eau de forage de Cournonterral (très calcaire) plus celui de Florensac en cas de besoin. Les quartiers sud (St Jean le Sec, autour de l'Ortet) reçoivent l'eau du Bas Rhône. Or quel que soit notre lieu d'habitation, les analyses figurant sur la facture d'eau sont identiques. L'association va s'enquérir auprès de l'ARS (agence régionale de santé) de cette anomalie.

En résumé, l'eau distribuée dans notre ville répond à toutes les normes mais celle fournie au nord est plus dure (25TH) mais elle contient moins de produits « chimiques » que l'eau provenant du Rhône. Par contre, cette dernière ne nécessite pas l'utilisation d'un adoucisseur.



Le rendement est de 80% **car il y a 20% de fuites qu'il faut traiter** en améliorant l'entretien des branchements et conduites.

**Depuis le 1er janvier 2022, du changement dans la gestion de l'eau :** on peut malheureusement déplorer l'absence de fonctionnement en régie qui s'accompagne très souvent par une diminution du coût. Il a été créé une SEMOP (Société d'Economie Mixte à Opération unique) dénommée « Eau du Bas Languedoc ».

Il s'agit donc d'une délégation de service gérée majoritairement par SUEZ. Le président et vice-président du conseil d'administration sont des élus de la collectivité. Saint Jean Environnement postulera au comité de suivi au titre de représentant de la société civile. Le contrat est prévu pour 13 ans à l'issue desquels la société disparaîtra et une nouvelle procédure sera lancée.



se référer au site de SJE

## PLUi : St Jean de Védas à la loupe

Le travail actuel, mené par la Métropole, sur l'élaboration du PLUi se focalise sur le zonage des secteurs non urbanisés, à savoir les choix et orientations concernant les extensions de zones d'activité et d'habitation, la préservation et la mise en valeur d'espaces agricoles et naturels, les projets d'infrastructure et de voirie...

« Notre association a rencontré fin juillet Coralie MANTION, Vice-Présidente de Montpellier-Métropole, (Déléguée Aménagement durable du territoire, Urbanisme opérationnel et Maîtrise foncière), accompagnée de deux responsables des services techniques. Cette réunion a permis un échange très constructif et nous a donné l'opportunité d'avoir des réponses encourageantes à certaines de nos questions (pas d'urbanisation à Puech Long, pas de prolongement de la rue des coteaux vers la zone commerciale, préservation du bois de la petite Lauze), de soumettre des idées et aussi d'exprimer des réserves (densification le long du tram 2 et 5), voire notre opposition à certains projets (COM autoroutier, grande Plateforme Logistique Lauze-Est).

Nous restons en contact avec la Métropole pour tenter d'infléchir positivement certains choix et réclamer une concertation publique



## Compostons, Compostons

Le saviez-vous ? 30 % de nos déchets de la poubelle grise sont des déchets alimentaires tels que les épluchures. Ces déchets représentent environ 162 kg/par habitant et par an. La poubelle orange, c'est bien mais il y a mieux : le compostage !

C'est une solution simple, gratuite, toujours efficace. Le geste commence dans la cuisine et dans le jardin. Il s'agit de trier les épluchures, les restes de repas, les mouchoirs en papier blanc pour les mettre dans le composteur. Et que dire du broyage des tailles d'arbustes ? C'est l'excellence ! Avec quelques gestes étonnement simples, il n'y a ni odeur ni moucheron.

La Métropole de Montpellier met à votre disposition des composteurs individuels et installe à la demande des composteurs collectifs.

Après quelques mois, le compost récupéré est très proche du terreau et ravira vos potagers et vos plantes en pots.

Saint Jean Environnement est présent pour vous aider à conduire votre composteur, à monter un projet pour un composteur collectif. Alors n'hésitez plus, contactez-nous et compostons !

## Les rendez-vous

**Forum des associations** le 3/09 de 10h à 16h  
au parc du Terral - St Jean de Védas

**Festival de la Tomate** à Clapiers le 4/09

**Antigone des Associations**  
avec CCVM sur le stand de Non au Béton  
à Montpellier le 11/09

**Conférence Guillaume Faburel** le 21/09 à 18h  
Salle des Granges - St Jean de Védas

**Film-débat**, samedi 8 octobre à 15H30  
Médiathèque - St Jean de Védas

**AG SJE** vendredi 14/10 à 18h  
Salle des Granges - St Jean de Védas

**Festival Graines des Possibles, Agroécologie**  
le 8/10 - Esplanade du Peyrou - Montpellier

**Fête de la Courge** courant octobre  
Parc de la Peyrière - St Jean de Védas

## Contournement Ouest de Montpellier (COM)

**Ce projet autoroutier 'tout-voiture'** imposé par l'Etat, et en totale opposition avec nos objectifs de réduire drastiquement nos émissions de gaz à effet de serre (30% issues du trafic routier), et nos consommations d'énergie. Un nombre croissant de citoyens et d'élus rejettent un tel projet, inacceptable en secteur urbain. Notre association et quatre autres, avons créé le collectif **AutreCOM**, et déposé un recours en annulation de la déclaration d'utilité publique (09/2021). Ce projet de l'ère **de l'étalement urbain sans retenue, de l'insouciance écologique et climatique**, doit être stoppé dans sa définition actuelle. La fluidification du trafic passe **nécessairement** par une offre massive de Transports Collectifs (TC) efficaces, pratiques, propres, économes en énergie, et plus attractifs que la voiture individuelle. C'est ce que nous prônons à la place du projet contesté, **en proposant une ligne de TC sur l'itinéraire du COM, et maillant l'ensemble du réseau des TC** de l'aire de Montpellier. Ce maillage répond à un besoin urgent de passer facilement d'une ligne à l'autre pour réduire les distances et durées de déplacement. **Les pôles d'échanges modaux (PEM) intégrés et efficaces** doivent être construits en même temps. Ce choix s'impose par sa performance, sa modernité. Il stimulera la fréquentation de tout le réseau des TC, tout en réduisant le trafic automobile. Cela peut prendre la forme d'une ligne en site propre, soit de Bus à Haut Niveau de Service, soit de Tram-Express, dans l'axe de voies routières latérales à **70km/h**, (emprise réduite des ouvrages, moindres nuisances).

Ces réflexions font l'objet d'un document de travail accessible [ici](#)

Nous contacter, soutenir les initiatives AutreCOM : <https://autrecom.jimdosite.com/>



L'A709 dans dix ans, si le COM tel que proposé par l'Etat et VINCI se réalise, avec retour massif du transit des poids-lourds !

Journal d'information de St Jean Environnement  
Site internet : [www.st-jean-environnement.fr](http://www.st-jean-environnement.fr)  
Mail: [sjean.env@gmail.com](mailto:sjean.env@gmail.com) - Tel: 06 18 75 09 02